Supplément à la Revue archéologique du centre de la France

55. La fouille du temple de la rue Nationale, site 48

56. A l'est du temple, rue de Lucé, site 66 / 57. L'ornementation du temple / 58. Le temple et son architecture

Anne-Marie Jouquand, Dominique Tardy, Jacques Seigne, Patrick Neury, Thierry Morin

Citer ce document / Cite this document :

Jouquand Anne-Marie, Tardy Dominique, Seigne Jacques, Neury Patrick, Morin Thierry. 55. La fouille du temple de la rue Nationale, site 48. 56. A l'est du temple, rue de Lucé, site 66 / 57. L'ornementation du temple / 58. Le temple et son architecture. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 187-197. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1795

Fichier pdf généré le 20/02/2020

55. La fouille du temple de la rue Nationale

Site 48 - (Ancien cinéma Olympia-rue de Lucé) - Anne-Marie Jouquand

Identification : Site 37-261-48 AH du SRA et observation 033 du LAUT.
Localisation : Ilot entre les rues Nationale, Emile Zola, de Lucé et de la Scellerie.
Dates et conditions de réalisation des fouilles et observations :
- Observations réalisées par P.-L. Fréon, R. Milliat et R. Lehoux en 1951 lors de la reconstruction de l'îlot I de la rue Nationale.
- Sauvetage urgent dirigé par X. Rodier (LAUT) du 05/06/1994 au 30/10/1994.
- Sauvetage urgent dirigé par A. Poirot (LAUT) du 01/11/1994 au 31/12/1994.
- Evaluation archéologique dirigée par F. Champagne (AFAN) en février 2000.
- Fouille préventive dirigée par A.-M. Jouquand (AFAN-INRAP) du 10/12/2001 au 15/02/2002.

Surface observée : 1500 à 2000 m².
Les observations effectuées de 1951 à 2002 sur cet îlot ont mis en évidence la présence d'un grand sanctuaire urbain. Ce temple circulaire est établi sur un podium.

Historique des fouilles

Ce monument circulaire a été mis au jour pour la première fois, en 1951, lors des reconstructions de l'après-guerre. A cette occasion, quelques observations et des photographies ont été réalisées (Fig. 1-2). On peut estimer que les trois quarts du monument étaient alors visibles. Un plan schématique d'ensemble (Fig. 3) a été dressé dans l'urgence des travaux. Après un premier dérasement expéditif des maçonneries à la dynamite, qui a ému plusieurs érudits locaux, il a été classé en 1953 au titre des Monuments Historiques. De nouveaux immeubles ont malgré tout été construits sur les vestiges, mais comme le prévoit la loi, une petite portion de l'édifice est toujours restée accessible par une trappe ouverte dans la cour intérieure de l'îlot.
Depuis, plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées dans ce secteur (Fig. 4). En 1994 et 1995, la restructuration des locaux de la Touraine mutualiste, rue Emile Zola, a permis de constater que les maçonneries

Fig. 1 : Vue du nord-ouest du temple de Tours lors de sa découverte en 1952. Le temple apparaît comme un anneau maçonné.

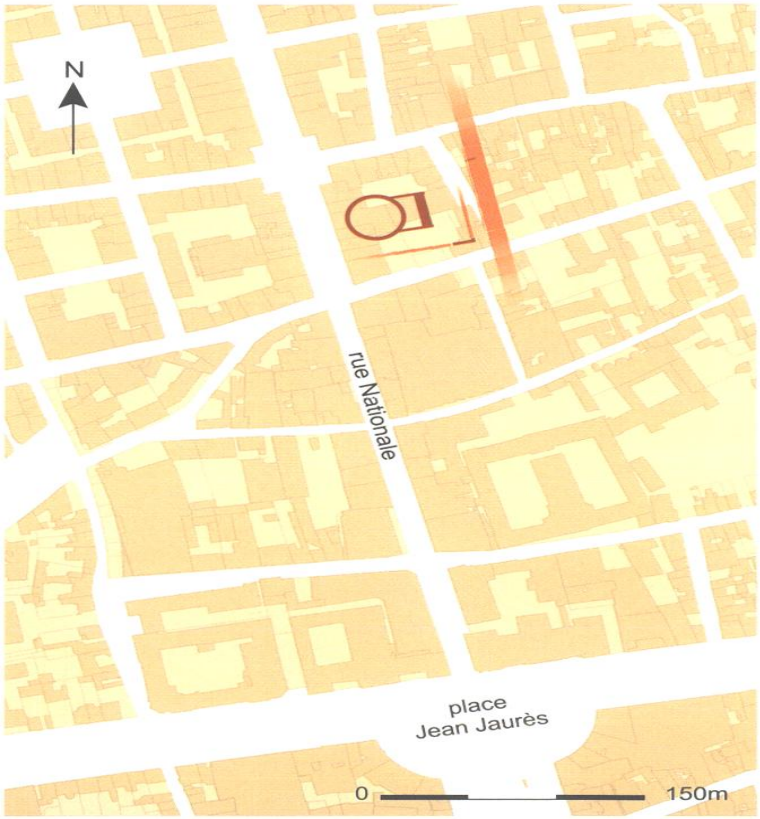

Persée creative commons

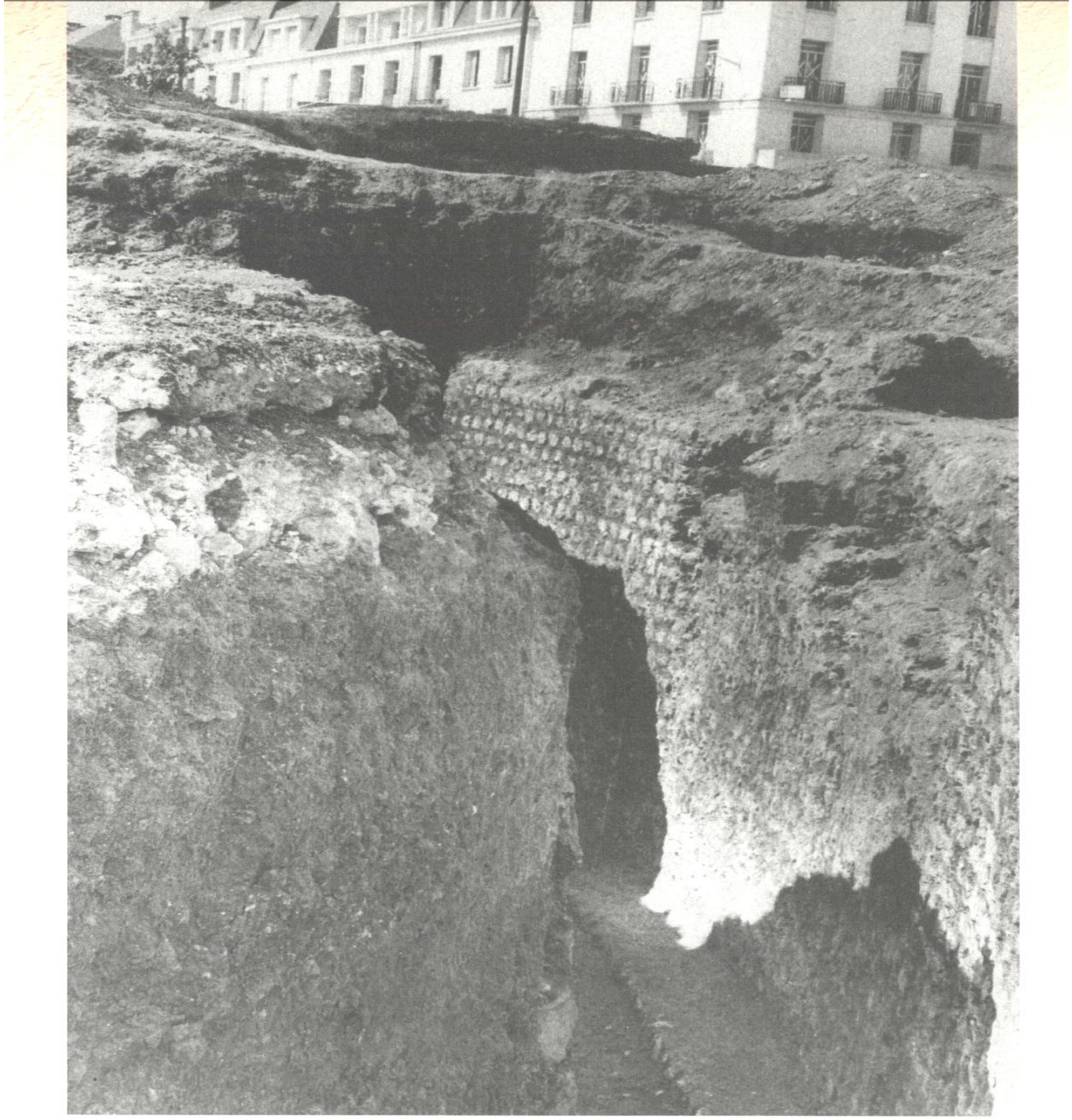

Fig. 2 : Vue du mur circulaire de la *cella* lors de sa découverte en 1952.

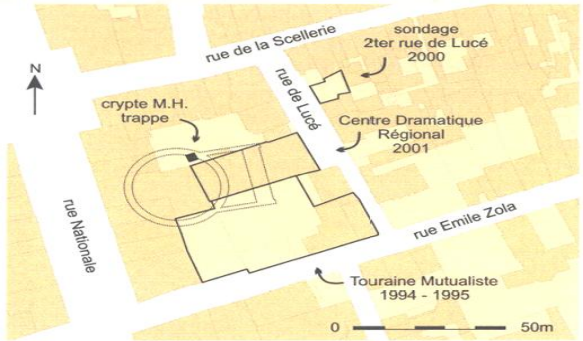

Fig. 4 : Plan de localisation des différentes interventions archéologiques dans ce secteur depuis 1994.

que l'on croyait totalement détruites étaient en fait conservées en fondation et qu'elles reposaient sur une forêt de pieux en chêne. Des datations dendrochronologiques réalisées sur les pieux ont permis de proposer un abattage des arbres au début du printemps 39 ap. J.-C. En janvier 2000, un sondage ponctuel, au 2ter de la rue de Lucé, en face du monument, a révélé la présence d'une voie orientée nord-sud qui constitue certainement la limite orientale de l'îlot antique. Enfin, la décision de construire à l'emplacement de l'ancien cinéma Olympia le Centre Dramatique Régional a relancé en décembre 2001 l'étude de cet édifice remarquable. L'homogénéité des maçonneries et son plan comparable à celui d'autres édifices circulaires mieux connus en Gaule indiquent que ce grand monument fut construit d'un seul jet et qu'il s'agit probablement d'un temple. Il est composé d'un anneau de 34,85 m de diamètre externe et d'un large *pronaos,* porche d'entrée, de 27,40 m sur 7,50 m de profondeur. L'accès au temple s'effectuait depuis l'est par un emmarchement de façade. Les résultats de la dernière intervention de 2002 remettent aujourd'hui en cause les datations avancées jusqu'ici. Le grand temple prend

Fig. 3 : Plan des vestiges du temple de Tours découverts en 1951.

placc, à la fin du 1er siècle ou plus probablement au début du 2e siècle ap. J.-C., sur un îlot déjà urbanisé. En effet, la présence d'une tranchée de récupération de grandes dimensions et d'une stratification de 0,40 m scellées par les couches de construction du grand temple autorise l'hypothèse d'un premier ensemble monumental tibéro-claudien (vers 14 ap. J.-C.- vers 54).
Malgré tous les travaux récents qui ont affecté le sous-sol de ce vaste îlot, on peut estimer aujourd'hui que des vestiges antiques très arasés sont toujours partiellement conservés sous la nouvelle salle de spectacle, les immeubles riverains et la cour de l'îlot.

Un premier complexe monumental tibéro-claudien ?

A la base de la stratification, le sable fin a été atteint sur une centaine de m² à l'est de l'emmarchement du grand temple et sous le *pronaos*. Les éléments observés sont conformes aux observations antérieures effectuées sur d'autres chantiers. Le toit du sable est horizontal et établi vers la cote 47 m (NGF normalisé). Aucun vestige gaulois n'a été observé.
Les éléments qui marquent les débuts de l'urbanisation du secteur ont été pour l'essentiel observés au pied de l'emmarchement de façade. Ils se composent d'une large tranchée de récupération d'un mur nord-sud (M15) et de petites constructions en matériaux périssables. Les observations indiquent une maçonnerie de 0,96 m de large, puissamment fondée sur plus de 2,80 m de profondeur depuis le sommet du sable naturel (Fig. 5). La base de la tranchée, dont le fond n'a pas été atteint, était comblée d'argile verte très plastique mêlée à quelques fragments de mortier gris où plusieurs empreintes de pieux totalement décomposés ont été clairement identifiées. Le comblement supérieur de la tranchée a livré des moellons de calcaire tronconiques et des fragments d'un épais enduit peint à fond rouge, qui impliquent que l'un des parements du mur était probablement protégé par une toiture. De part et d'autre de cette tranchée, se développent deux stratifications distinctes où alternent recharges et occupation. A l'ouest, le négatif d'une sablière basse et une fosse dépotoir (F34) sont dans un second temps recouverts par un alignement de poteaux et des couches charbonneuses. Un puits, dont le fond n'a pas été atteint, pourrait également être associé à ces structures, mais la récupération de sa margelle lors de la construction du grand temple a détruit tous les liens stratigraphiques. A l'est, une fosse à chaux est recouverte progressivement par une succession de remblais et de fines couches de piétinements.

Compte tenu de la surface observée, l'interprétation de ces vestiges reste malaisée. Le faciès céramique observé est en tous points comparable à celui d'une occupation domestique classique. Il n'y a aucune trace d'artisanat. Pourtant les dimensions du mur M15 et la puissance de ses fondations permettent de le restituer dans un édifice public plutôt que dans une construction civile. A titre d'hypothèse,

Fig. 5 : Tranchée de récupération de M15 observée dans l'angle nord-est du chantier de 2002.

56. A l'est du temple, rue de Lucé (site 66)
A north-south street, east of the Temple

Identification : Site 37-261-066 AH du SRA
Localisation : 2 ter rue de Lucé
Dates et conditions de réalisation des fouilles et observations :
- Evaluation archéologique dirigée par A.-M. Jouquand (AFAN) en janvier 2000.
- Surface observée : 12 m²

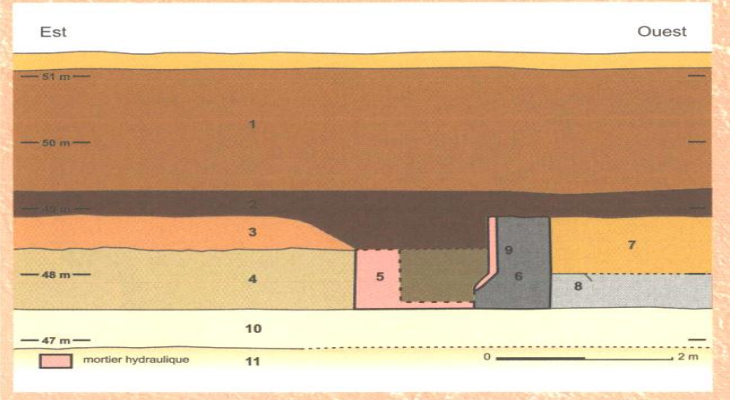

Fig. 11 : Coupe restituée de la stratigraphie.

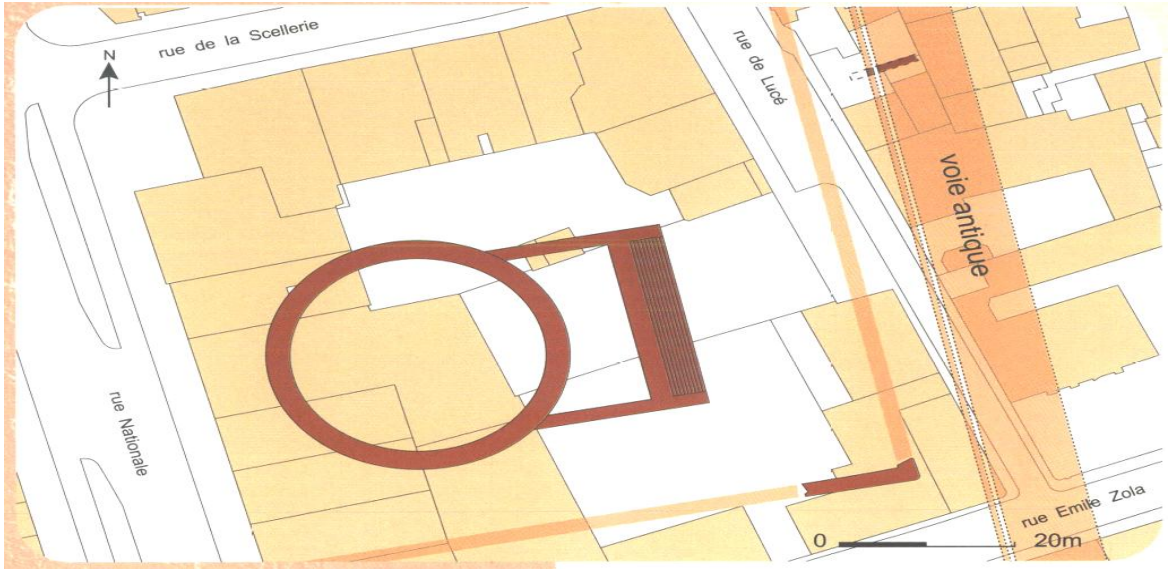

Fig. 9 : Plan restitué du temple de Tours dans son environnement urbain depuis les dernières découvertes.

Ce diagnostic a été réalisé en préalable à la construction d'un nouveau bâtiment au 2ter de la rue de Lucé à moins de 40 m de la façade du temple antique (Fig. 9). Compte tenu de l'exiguïté du terrain disponible, 100 m² environ, l'opération s'est limitée à la réalisation d'une tranchée mécanique de 6 x 2 m. Bien que ponctuel, ce petit sondage fournit des données originales sur l'environnement du grand monument.
Les observations ont été effectuées depuis le haut de la coupe et les cotes prises permettent de restituer graphiquement la stratification (Fig. 11). Aucun mobilier n'a été récolté.
Le substrat, un sable fin beige clair, a été atteint sur 4 m² à la cote approximative de 46,85 m NGF (11). A la surface du sable, à l'extrémité est de la tranchée, plusieurs couches constituées de sable, de poudre de tuffeau et de mortier gris blanc se superposent sur 0,50 m (11). Un mur, conservé sur 0,85 m orienté nord-ouest/sud-est divise l'espace en deux (6). Ses fondations n'ont pas été reconnues et son arase supérieure présente des traces d'arrachement. A l'ouest, il délimite un sol en béton (8) recouvert par un remblai de limon beige orangé mêlé à de nombreux nodules de mortier (7). Large de 0,70 m, le mur en moellons tronconiques liés par un mortier blanc présente sur son parement ouest des joints tirés au fer. A l'est, de nombreuses couches de galets compactés et liés par du mortier blanc se superposent (4). Des gros blocs de meulière ont été observés à la base de cet ensemble. Il s'agit d'une chaussée dont les dernières recharges sont constituées de mortier orangé mélangé à de nombreux fragments de tuiles (3). Côté chaussée, le mur est doublé par une petite maçonnerie en *tegulae* liées par un mortier rose très compact (5). Le parement est du mur, également recouvert par ce mortier hydraulique rose parfaitement lissé, présente un chanfrein à sa base. Cet aménagement comblé de limon argileux gris noir compact peut être interprété comme un caniveau.
Sur toute la longueur du sondage, l'ensemble de ces vestiges antiques sont recouverts sur 0,40 m d'épaisseur par une couche de terre limoneuse brun noir homogène (2), puis jusqu'au sol actuel, soit sur près de 2 m, par une terre brun clair homogène qui comportait quelques tessons de céramique moderne, des fragments de tuile et d'ardoise (1). Dans l'épaisseur de ce dernier dépôt, on a pu noter ponctuellement de fins niveaux de tuffeau sans doute liés à des phases de travaux dans l'îlot.
Cette stratification est très claire. Compte tenu de la localisation, les vestiges observés correspondent à la bordure est de l'îlot dans lequel est établi le sanctuaire (Fig. 9). L'orientation de la maçonnerie principale concorde parfaitement avec celle du temple. La fonction de cette maçonnerie reste plus difficile à établir. Son arase supérieure suggère une élévation plus importante et le limon beige orangé étalé sur le sol béton rappelle la technique mixte du pan de bois hourdis de torchis ou d'adobe. A titre d'hypothèse, ces vestiges peuvent correspondre à un bâtiment d'une largeur restituée de 6 m entre la chaussée et le péribole du temple.
On notera ici encore la présence de terres noires qui scellent les vestiges du Haut Empire arasés à la cote de 49 m NGF.

Anne-Marie Jouquand

Sources :
Jouquand, Champagne 2000.

ce mur pourrait délimiter, à l'ouest, une vaste cour dans laquelle se succèdent de petites constructions en matériaux périssables, et à l'est, un espace de circulation protégé par une toiture. L'hypothèse d'une cour est renforcée par la découverte en 1994 d'une petite fosse dépotoir sous le *pronaos* du grand temple et par la présence d'un puits. Le mobilier céramique permet de fixer les premiers travaux sous le règne de Tibère (14-37 ap. J.-C.) et indique une occupation continue jusqu'au troisième quart du 1er siècle ap. J.-C.

Un grand sanctuaire urbain

Le grand chantier de construction du temple démarre par une campagne de récupération de matériaux. M15 et la margelle du puits sont démontés et le terrain est nivelé. Le massif de fondation de l'escalier de façade, établi en tranchée pleine, recoupe nettement la stratification antérieure (Fig. 6). Les traces laissées par ce chantier sont nombreuses. Des couches de chaux, de mortier provenant du gâchage et

Fig. 7 : Vue d'ensemble de la forêt de pieux de chêne destinée à supporter le *pronaos,* observé en 1994. Les pieux ont une section moyenne d'environ 30 cm et on note une densité de l'ordre de 15 par m².

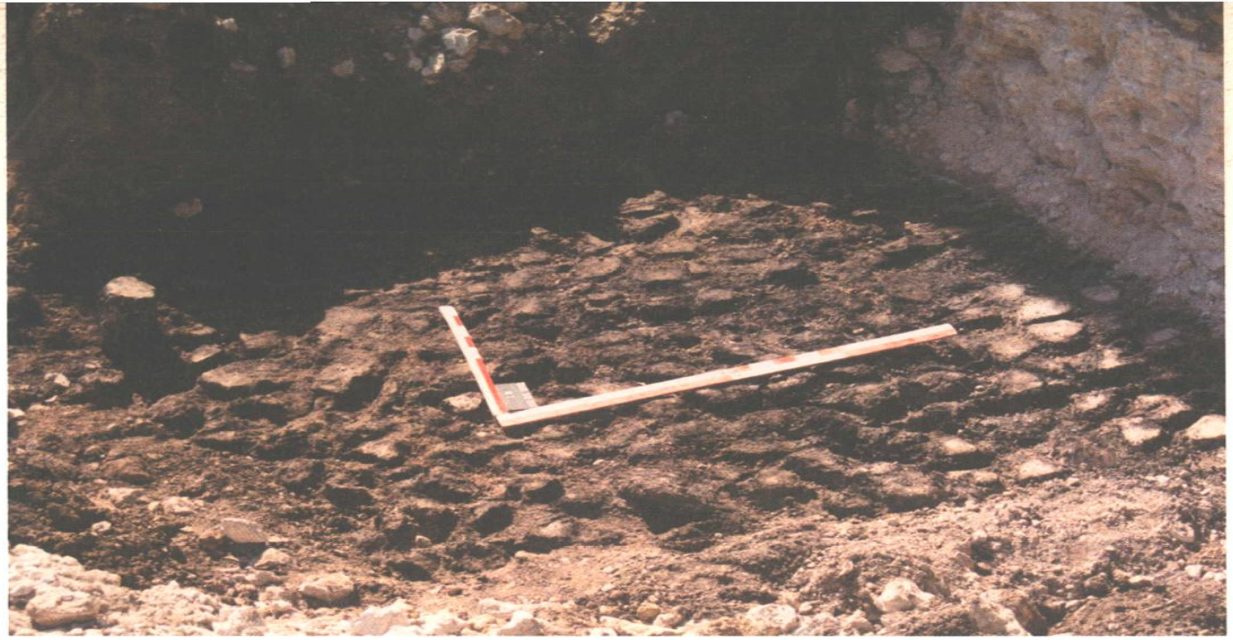

d'éclats de taille de blocs de calcaire s'intercalent entre des remblais limoneux qui ont livré un As de Domitien frappé en 82. C'est dans ce contexte que deux bases d'autel ou de statue furent mises en place devant l'escalier de façade. L'esplanade, en avant du temple, était vraisemblablement aménagée d'un dallage en calcaire posé sur une épaisse couche de sable grossier.

Le podium sur lequel reposait l'édifice est puissamment fondé. Lors du démontage de l'angle sud-est du *pronaos* en 1994, la technique de construction a été mise en évidence. A l'exception du massif de l'escalier accolé à la façade du *pronaos,* les autres fondations établies en tranchée pleine reposent sur une forêt de pieux (Fig. 7a et b). Les pieux de 1,50 à 2 m de longueur sont simplement fichés au fond de la tranchée, puis maintenus en place par un coulis d'argile très compact. Sur cette plate-forme une maçonnerie est coulée sur 1,80 m d'épaisseur. Enfin, des murs, assisés en petit appareil avec les joints marqués au fer, maintiennent les terres rapportées pour surélever le niveau de circulation interne du bâtiment. La différence de largeur entre le massif enfoui et le mur assisé, moins large, ménage de chaque côté un débord ou ressaut. En observant ces ressauts sur tous les murs, on note un important décalage entre les fondations en tranchée pleine et les portions assisées. De toute évidence, l'objectif a été avant tout d'obtenir des empattements suffisants pour assurer la stabilité de l'édifice et il ne s'agit pas d'un repentir pendant le chantier. Seules les élévations suivent très précisément l'orientation choisie.

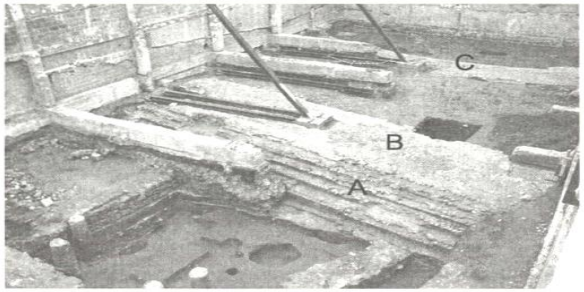

Fig. 6 : Vestiges du temple observés en 2002 :
A = emmarchement, B = façade du pronaos,
C = maçonnerie annulaire.

Si on ignore quel dispositif délimitait l'escalier de façade, on sait en revanche qu'il a été établi sur une préforme, sorte de noyau interne. Toutes les dalles ont été récupérées après l'abandon de l'édifice, mais les cinq premiers gradins destinés à les recevoir étaient bien conservés et permettent de restituer dix marches pour accéder au *pronaos* soit un sol établi à environ 2,20 m au-dessus du dallage de l'esplanade (Fig. 8). Les sols de circulation

57. L'ornementation du temple

The ornamentation of the temple

En Gaule, rares sont les sanctuaires urbains qui ont survécu aux naufrages de l'Histoire. Dépouillés de leurs ornamenta, ils constituèrent, à la fin de l'Antiquité, des réserves de matériaux destinés à alimenter les fours à chaux ou les chantiers de construction des enceintes urbaines. La grande fragmentation d'une part et, d'autre part, le petit nombre d'éléments architectoniques découverts dans la fouille, montrent que le temple n'a pas échappé à ce processus de dépeçage systématique. Pourtant, les quelques fragments conservés montrent que le temple et ses annexes devaient être richement parés, à l'extérieur d'une ornementation architectonique en calcaire et à l'intérieur d'ordres plaqués en pierres marbrières.

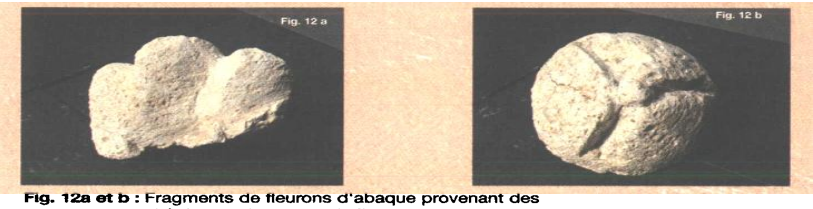

Fig. 12a et b : Fragments de fleurons d'abaque provenant des chapiteaux du temple de Tours

Fig. 13a :
Feuille acanthisée

Fig. 13b :
Feuille d'eau

L'ornementation architectonique extérieure

A des colonnes cannelées devaient être associés des chapiteaux corinthiens, corinthianisants ou composites dont subsistent seulement deux fragments de fleurons d'abaque (Fig. 12a-b).
Les deux fragments de feuilles conservés, l'un d'une feuille acanthisée et l'autre d'une feuille d'eau, ne permettent pas de préciser la nature des chapiteaux (Fig. 13a-b).
Pour l'entablement, le fragment le plus significatif provient d'une corniche modillonnaire corinthienne, dont sont conservés le couronnement d'un modillon et, au registre supérieur, une doucine couronnée d'un astragale (Fig. 14a-b-c et 15).
Chacune des moulures porte une ornementation qui s'apparente au répertoire romain des motifs canoniques : les oves et pointes de flèches en couronnement des modillons et les perles et pirouettes au couronnement de la doucine. Ces motifs qui ornent les moulures de transition sont diffusés dans tout l'empire sous des formes stéréotypées (Fig. 15).
Les compositions ornementales, comme l'anthemion de S reliés à des palmettes pendantes qui ornent la doucine, donnent lieu à des interprétations plus variées dans lesquelles s'expriment la personnalité et les goûts des sculpteurs des ateliers provinciaux.

L'ornementation architecturale intérieure

De nombreux petits fragments de pierres marbrières provenant de fûts de pilastres, de couronnements ou de plaques pariétales montrent que l'intérieur de la cella et (ou) des annexes du temple était pourvu d'une ornementation marmorisée constituée d'un ou deux ordres architecturaux superposés. La variété des pierres marbrières mises en œuvre permettait de jouer avec les effets de polychromie. Parmi les petits fragments se distingue une plaque architravée, en brèche rouge, qui devait appartenir, d'après son profil, à l'encadrement d'une porte (Fig. 16a-b).

Malgré leur caractère fragmentaire, les éléments conservés et particulièrement le fragment de corniche décorée inscrivent l'ornementation de cet ensemble monumental dans la tradition flavienne précoce (vers 70 ap. J.-C.).

Dominique Tardy

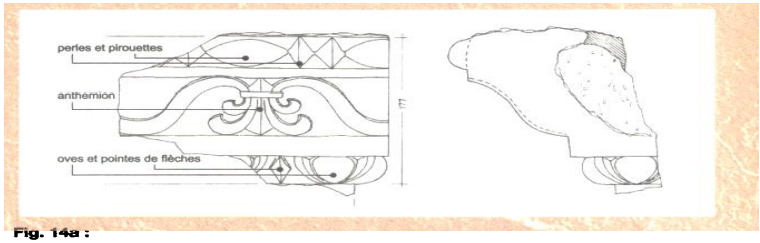

Fig. 14a :
Fragment de corniche modillonnaire corinthienne provenant du temple de Tours

Fig. 14b : Fragment de corniche modillonnaire corinthienne provenant du temple de Tours.

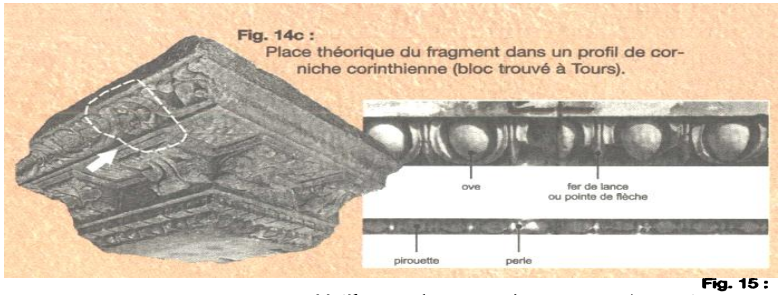

Fig. 14c :
Place théorique du fragment dans un profil de corniche corinthienne (bloc trouvé à Tours).

Fig. 15 :
Motifs canoniques romains : oves, perles et pirouettes.

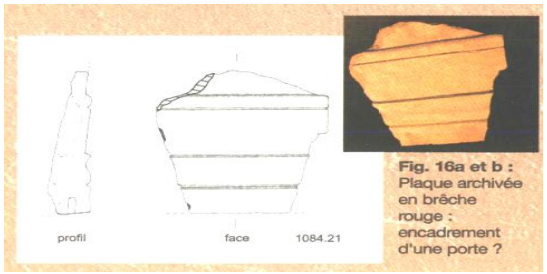

Fig. 16a et b :
Plaque archivée en brèche rouge : encadrement d'une porte ?

Fig. 10 : Fragment d'inscription publique de très grande qualité retrouvée dans les terres noires qui recouvraient le temple. Ecriture monumentale, extrêmement soignée, le tracé est parfait. Il ne s'agit pas d'une épitaphe ou d'une inscription anodine, mais sans doute un texte dédicatoire, probablement apposé sur, et concernant un bâtiment public. Evidemment on ne peut savoir ce qu'elle disait, on lit simplement : S F L (d'après M. Dondin-Payre, CNRS).

internes ne sont plus conservés aujourd'hui mais semblent bien avoir été observés en 1952. Un radier de béton de 0,60 m d'épaisseur et une couche de mortier rose de 0,10 m qui le recouvrait supportaient un dallage dont l'empreinte était encore parfaitement lisible.

L'environnement du temple est assez mal connu. En 1995, à 12 m du mur sud du *pronaos* une imposante maçonnerie de 2 m de large a été dégagée sur 13,50 m de long

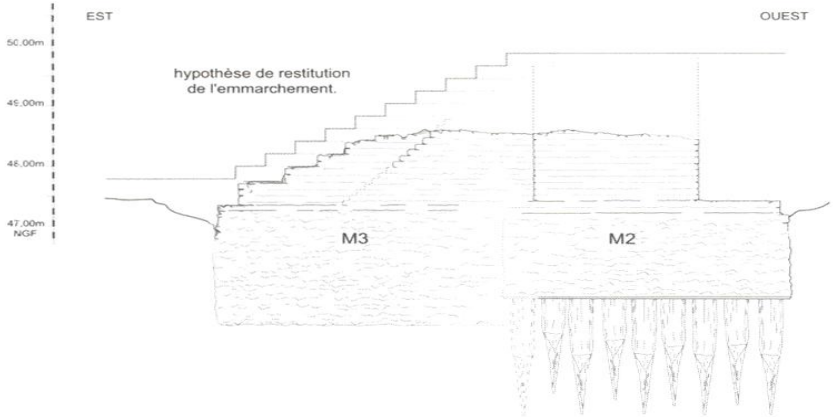

Fig. 8 : Coupe longitudinale de l'emmarchement du *pronaos*.

58. Le temple et son architecture
Architectural Analysis

Mis au jour dans de mauvaises conditions, connus par de trop rares croquis, notes et rapports (heureusement conservés à la Société Archéologique de Touraine), les vestiges du temple de Tours restaient d'interprétation difficile. Assimilé à un « temple à *cella* circulaire de tradition celtique » en raison de son plan centré, il avait été rapproché des monuments de Perigueux, de Barzan, de Vendeuvre du Poitou et plus récemment de Cahors. Par ailleurs, la datation dendrochronologique de 39/40 ap. J.-C., proposée en 1995 après l'analyse de plusieurs centaines de pieux de fondation de la *cella* et du *pronaos*, faisait du monument de *Caesarodunum* le prototype de la série gauloise si ce n'est du monde romain, ce qui ne pouvait manquer de surprendre.

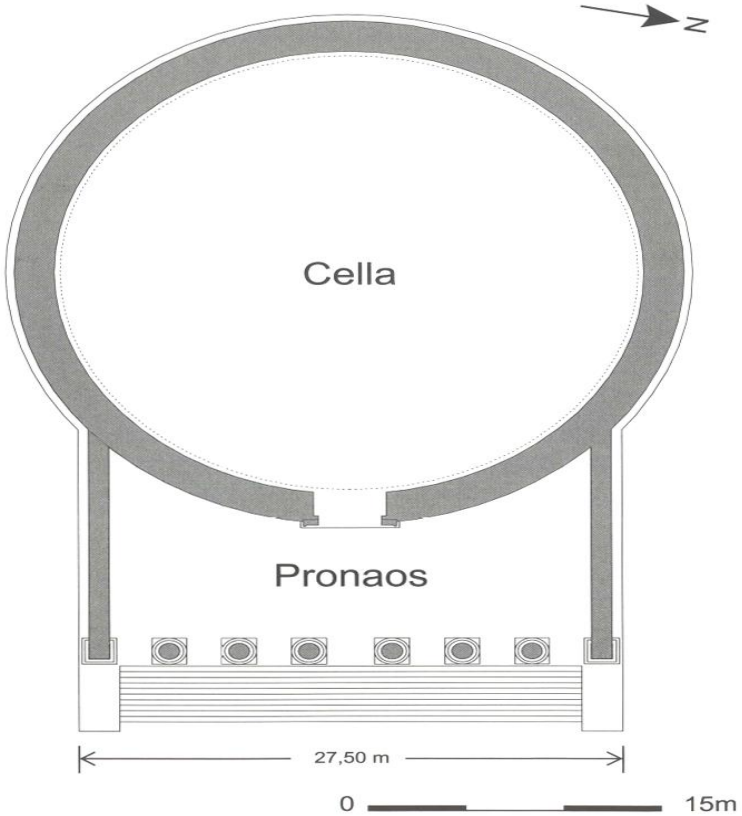

Fig. 17 : Plan restitué (hypothèse).

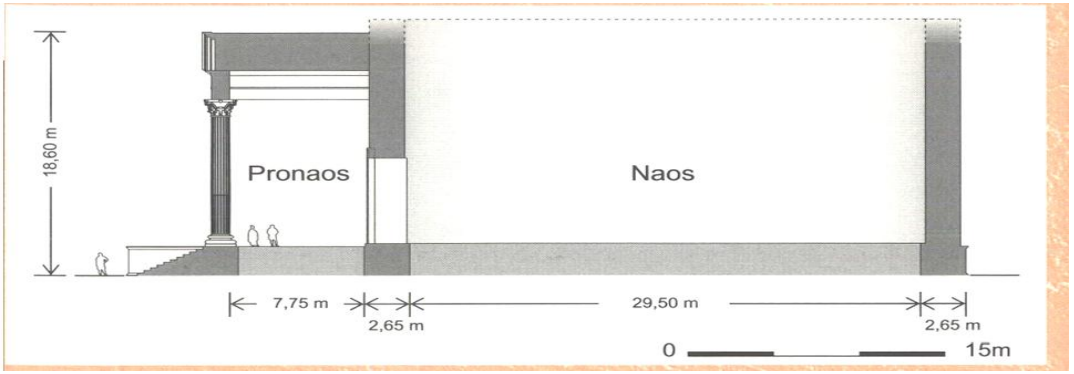

Fig. 18 : Coupe longitudinale (hypothèse de restitution).

En 2002, la fouille de niveaux non perturbés autour de la *cella* et dans le *pronaos* apportait des informations précises sur une série de points essentiels concernant le plan et la chronologie de l'édifice. La découverte, en stratigraphie, de niveaux d'occupation antérieurs à la construction du temple et bien datés de la fin du 1er siècle de notre ère par le matériel céramique et des monnaies, permettait de reposer la question de la date d'édification du monument que les quelques rares fragments du décor architectural mis au jour engageaient également à dater de la période flavienne. Enfin, ces travaux confirmaient que la *cella* du temple de Tours ne comportait qu'une seule fondation circulaire associée à un très large *pronaos*.

La restitution et ses problèmes

Le plan restituable (Fig. 17) associe une *cella* circulaire de près de 30 m de diamètre intérieur (29,50 m) et un propylée beaucoup plus large que profond. De nombreux détails confirment que la *cella* était dépourvue de péristyle :

- aucun mur concentrique à l'anneau dégagé, pourtant conservé sur plus de 2 m de hauteur en moyenne, n'a jamais été découvert. Quelle que soit la nature et la date des deux bouts de murs rectilignes et de faible épaisseur signalés par R. Lehoux et qui auraient été « aperçus » à l'intérieur de la *cella* lors des travaux de 1950 (Lehoux 1952), ils n'appartenaient sûrement pas à la *cella* circulaire ;
- un *pronaos* « anormalement » large. A Périgueux, comme à Barzan, le *naos* était de même largeur que le *pronaos* (vraisemblablement pour des raisons techniques liées aux problèmes de jonction de la toiture du *pronaos* avec le cylindre de la *cella*). S'il en était de même à Tours, l'anneau de la *cella* aurait eu un diamètre de 27, 36 m, largeur du pronaos, soit pratiquement le diamètre intérieur de l'anneau mis au jour.
- un anneau continu. A Tours, l'anneau mis au jour ne s'interrompait pas au niveau du *pronaos*, à la différence de ce que l'on peut constater à Périgueux ou à Barzan par exemple. Sur ces autres monuments de plan centré, seul le mur de la *cella* est continu ;
- pas de massif maçonné intérieur. A Périgueux, à Barzan et à Cahors, un énorme massif de maçonnerie occupe tout l'espace intérieur du *pronaos*. Ce massif est généralement considéré, probablement à juste titre, comme la fondation de colonnes ou/et autres structures porteuses intermédiaires, rendues nécessaires par la profondeur même du *pronaos*. Outre ses proportions, le *pronaos* du temple de Tours se différenciait des *pronaos* des temples de Périgueux, de Barzan et de Cahors par l'absence de toute structure interne, massif, colonne ou pilastre.

Il n'y a donc aucun doute : le temple de Tours ne ressemblait pas aux autres temples à *cella* circulaires et de dimensions semblables actuellement connus en Gaule. A la différence de ces derniers, sa *cella* circulaire n'était pas entourée d'un péristyle.

Le *pronaos*

Les fouilles récentes ont permis de bien connaître le dispositif d'accès à la *cella*. Il était constitué d'un porche rectangulaire, plus large que profond, accolé, à l'est, à l'anneau du temple. Outre la paroi du cylindre, trois murs orthogonaux le délimitaient. Larges de 2,15 m environ, montés en maçonnerie parementée en petit appareil, ils reposaient sur une fondation maçonnée largement débordante. L'ensemble formait un vaste podium surélevé. Le soin apporté aux fondations de ces murs (maçonnerie portée par des pieux de chêne) montre qu'ils étaient destinés à recevoir de fortes charges (murs ou supports isolés). A l'est, un puissant massif de maçonnerie, accolé au mur oriental, précédait la structure. Dépourvu de fondations sur pieux, il avait conservé les empreintes de marches en grandes dalles de pierre d'un escalier monumental de la largeur du *pronaos*. En plusieurs endroits, un important décalage irrégulier a été observé entre l'élévation et les massifs de fondation. Ce décalage n'existe pas au niveau de l'anneau de la *cella*. L'anomalie relevée dans l'implantation de l'élévation du *pronaos* sur sa fondation peut sans doute être attribuée à une correction d'orientation du monument apportée au moment même du début de construction de l'élévation. Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse, le dispositif général du *pronaos* se restitue sans peine.

Les vestiges mis au jour révèlent que l'escalier d'accès ne se retournait pas sur les côtés du podium du *pronaos*. Selon toutes vraisemblances, et malgré l'absence de preuves matérielles due aux destructions diverses, les marches de ce dernier devaient être encadrées par deux murs d'échiffre de même hauteur que le podium. De même, les vestiges conservés *in situ* au pied du mur est permettent de restituer un escalier à une volée simple de onze marches de 0,38 m de profondeur, (exception faite de la première, profonde de 0,60 m) et de 0,20 m de hauteur. La hauteur du podium peut donc être estimée à 2,20 m et le niveau du sommet de l'escalier à 50,00 m NGF environ.

Les très rares fragments d'architecture découverts à proximité sont attribuables à des colonnes corinthiennes (petits fragments de chapiteaux, voir Fig. 12-13), aux fûts cannelés (24 cannelures, vraisemblablement rudentées dans leur partie inférieure) supportant un large fronton. Un tambour de colonne à 24 cannelures, complet et d'un diamètre légèrement supérieur au mètre, retrouvé réutilisé en fondation du mur oriental du castrum, à la base de la tour polygonale du 5 de la rue du Petit Cupidon appartenait sans doute au même portique. Il est également possible qu'un autre bloc, correspondant au sommet du tympan d'un très grand fronton, visible en remploi dans la fondation du rempart du Bas Empire au niveau du Musée des Beaux-Arts, provienne également du *pronaos* du temple. D'autres éléments d'architecture, toujours conservés dans les fondations du même rempart (chambranle de porte, plate-bande clavée, architrave,...) pourraient sans doute être attribués à cette partie du monument. Malgré leur rareté et leur très mauvais état de conservation, les quelques éléments architecturaux découverts permettent de restituer un portique de six colonnes *in antis* au sommet de l'escalier d'accès au *pronaos* proprement dit (Fig. 17).

Grâce à ces mêmes -rares- éléments architecturaux actuellement connus, la hauteur totale de la façade du *pronaos* peut être estimée à 16,40 m, soit à 18,60 m podium compris.

La restitution d'une couverture sur cette partie de l'édifice ne pose pas de problème particulier, la distance séparant la façade du *pronaos* du mur de la *cella* étant au maximum égale à 10,40 m. Une série de poutres (pannes), posées en appui simple entre le sommet des rampants du fronton et l'anneau de la *cella* serait suffisante pour porter une double série de chevrons et un voligeage sur lequel reposaient vraisemblablement des tuiles (la pente estimée du fronton, 12 °, ne permet pas d'envisager un autre type de couverture).

La *cella*

S'il est possible, malgré la faiblesse des vestiges mis au jour, de présenter une restitution « raisonnable » du *pronaos* de l'édifice de Tours, il n'en est pas de même pour la *cella*. En effet, aucun élément ne permet d'estimer quelle fut sa hauteur (à moins de faire appel à des rapports de proportion, et autre « nombre d'or » dont l'utilisation serait totalement aléatoire pour cette partie non « canonique » de l'édifice). Tout au plus, à partir du moment où nous admettons que le *pronaos* était couvert, pouvons-nous supposer, que les murs de la *cella* n'étaient pas moins hauts que ce dernier : il fallait bien que les pièces de la charpente du *pronaos* prennent appui sur quelque chose. Mais au-delà ? Nous ne savons pas non plus si la *cella* était ou non pourvue de fenêtres. De même, l'importance et la nature du décor ornant ses parois intérieures et extérieures restent totalement inconnues, l'origine des rares fragments de placage de marbre découverts n'étant pas assurée : si leur appartenance au décor interne de l'anneau reste la plus vraisemblable, ils peuvent tout aussi bien provenir du décor externe de la *cella* (l'existence de placages extérieurs est parfaitement attestée sur la Tour de Vésone à Périgueux), que d'une des annexes associées au monument (portiques, mur de péribole...). De même, les dimensions et le décor de la porte de la *cella* restent indéterminés. Tout au plus pou-

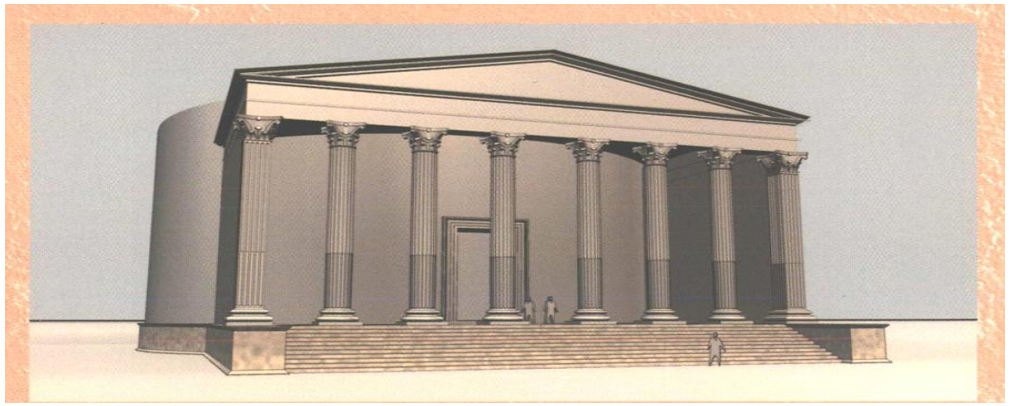

Fig. 18 : Hypothèse de restitution.

vons-nous supposer qu'ils devaient être en rapport avec la taille et la richesse de l'édifice et que les montants et le linteau devaient être en grand appareil et non en maçonnerie.
Ces questions sont toutefois secondaires, face au problème majeur soulevé par la restitution d'une éventuelle toiture sur cet édifice circulaire de près de 30 m de diamètre.

Une couverture en charpente ?
A l'époque romaine, la couverture, sans appui intermédiaire, d'un édifice de plusieurs dizaines de mètres de largeur, posait de très sérieux problèmes, même si la connaissance du principe de triangulation des charpentes était peut-être acquise. Toutefois, la réalisation de couvertures de plus de vingt mètres de portée demeura exceptionnelle, réservée à des bâtiments hors normes, essentiellement de l'Antiquité tardive, de Rome (24 m à Saint-Paul-hors-les-murs) ou de Trèves (28 m à la basilique impériale). Qui plus est, ces charpentes ne furent mises en œuvre que sur des bâtiments simples, de plan rectangulaire. La couverture d'édifices de plan centré posait d'autres problèmes, bien plus complexes : il n'était plus question de juxtaposer une série de fermes de grandes dimensions, mais de les associer et de leur faire partager un poinçon unique. Des « bricolages » étaient possibles (empilements plus ou moins triangulés), mais la difficulté devenait insurmontable dès que la portée dépassait la dizaine de mètres. Au-delà, seule une fausse coupole devait être envisagée. C'est la solution qui a été adoptée pour la Tour de Vésone à Périgueux (Lauffray 1990 ; Groupe de Recherches sur Périgueux 2004), ou, par simple « copier/coller » pour le temple de Cahors (Darles 2004), sans que cette solution entraîne l'adhésion, ni au plan strictement technique (mise en œuvre d'assemblages dont la maîtrise n'est pas attestée pour l'Antiquité) ni au plan archéologique (absence de témoin matériel). Rappelons enfin qu'à Périgueux le diamètre intérieur de la *cella* est de 16,84 m « seulement ». Que dire alors de Tours et des 29, 50 m à couvrir ?

Une coupole maçonnée ?
Face aux problèmes soulevés par la conception et la mise en œuvre de telles charpentes, certains auteurs préfèrent envisager des couvertures maçonnées. C'est la solution proposée par R. Amy pour la Tour de Vésone (Amy dans Lauffray 1990) et plus récemment par P. Aupert pour Barzan (Aupert 2004). Si le moulage de telles structures posait moins de problèmes que la confection d'une charpente triangulée et si la coupole maçonnée est le symbole même du « génie romain », leur réalisation matérielle se heurtait à d'autres difficultés, en particulier celle de la résistance des structures porteuses aux poussées engendrées par la masse de maçonnerie de la couverture : hauteur et faible épaisseur des supports ne font pas bon ménage avec les coupoles maçonnées. La faible largeur des murs de la Tour de Vésone associée à la hauteur considérable de l'édifice, fit rapidement rejeter cette hypothèse de restitution, alors que, rappelons-le, le diamètre intérieur de l'édifice n'atteignait pas 17 m à Périgueux. Que dire alors du monument de Tours, où la portée aurait été équivalente aux deux tiers de celle du Panthéon et que les murs n'auraient eu que le tiers de la largeur de ceux du monument romain ? Qui plus est peut-on raisonnablement imaginer qu'une telle prouesse technique ait pu être réalisée sur les bords de la Loire, une génération avant celle de Rome ? Rappelons enfin qu'aucune trace archéologique de telles coupoles, ne seraient-ce que des fragments de maçonnerie, n'a jamais été trouvée sur l'un quelconque des temples circulaires de Gaule.

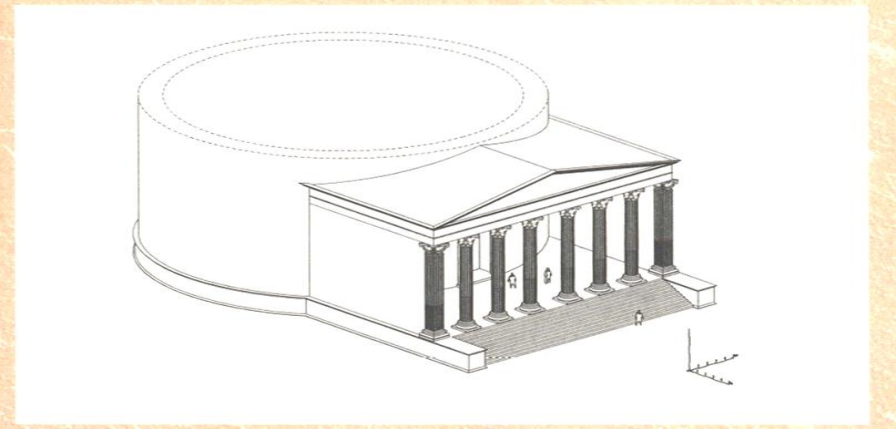

Fig. 20 : Vue axonométrique
(hypothèse de restitution).

Un monument hypètre ?
Face à ces contraintes techniques une autre hypothèse n'est pas à écarter : l'absence de couverture (Fig. 18 à 20).
De fait, la vraie question est de savoir pourquoi les habitants de *Caesarodunum*, comme ceux de *Divona*, ou de *Vesunna*, choisirent d'ériger un monument de plan centré à la place d'un temple de forme carrée ou rectangulaire, plus traditionnel et bien plus simple à réaliser. La forme donnée à un édifice n'est pas gratuite. Elle est d'abord et avant tout une réponse à une demande précise, dans le cas d'un temple, une conséquence de choix liturgiques. Ce sont les prêtres et non l'architecte qui ont imposé le choix du plan centré et si ce choix, lié aux dimensions données au bâtiment, empêchait que celui-ci puisse être doté d'une couverture, c'est qu'une toiture n'était pas forcément nécessaire. La question, aujourd'hui sans réponse, n'est finalement pas : comment était couvert le temple de *Caesarodunum* ? mais : pourquoi était-il rond ? A quoi servait-il ?

Jacques Seigne, Patrick Neury, Thierry Morin

Références : *Lauffray 1990 ; Groupe de recherches sur Périgueux 2004 ; Darles 2004 ; Aupert 2004.*

A propos du temple, voir aussi le CD-Rom.

(Fig. 9). Orientée perpendiculairement à l'emmarchement, elle présentait à son extrémité est l'amorce d'un retour vers le nord. Sa largeur, son aspect et le fait qu'elle soit recoupée par le fossé associé à l'enceinte 14e siècle indiquent qu'elle est antique. A titre d'hypothèse on a retenu cette maçonnerie comme pouvant appartenir au péribole du temple. Elle pourrait délimiter la cour du sanctuaire au sud.

Les circonstances de l'abandon et de la destruction du temple ne sont pas documentées. Tout au plus remarque-t-on qu'il n'existe pas de couches de démolition en place. Les maçonneries antiques, en particulier les marches et le sable grossier qui recouvrent la cour du temple sont scellées par des terres noires contenant des petits fragments de débitage du décor et trois lettres d'une inscription sur marbre (Fig. 10).
Il est probable que la façade du temple était animée de colonnes, comme c'est le cas pour les autres édifices circulaires connus en Gaule, telle la tour de Vésone de Périgueux ou bien encore le moulin du Fâ de Talmont. A partir de la trentaine de fragments de cannelure retrouvés sur le site, on peut proposer,

à titre d'hypothèse, un diamètre d'environ 1,20 m et ainsi placer six ou huit colonnes sur les 27,36 m de façade du temple. En ce qui concerne l'hypothèse d'une galerie périphérique et d'une *cella* centrale, il n'a jamais été observé de dispositif porteur à l'intérieur de l'anneau, ni en 1952, ni plus récemment. Il n'y a aucune trace de pilier intermédiaire ou d'anneau plus petit. La restitution de cet édifice est donc sujette à caution car il convient de couvrir ici un monument de dimensions remarquables : une *cella* circulaire de 34,80 m de diamètre délimitée par un mur de 2 m de large et un porche d'entrée de 27,40 m sur 7,50 m.

On dispose de plusieurs éléments pour aborder la datation de ce monument. En 1994, l'analyse dendrochronologique avait fourni un *terminus post quem* des années 39-40 ap. J.-C. pour la construction du *pronaos*. Par extension, le temple a donc été considéré depuis lors comme l'un des tout premiers monuments mis en place dans la ville antique. Pourtant, la précocité apparente de cet édifice circulaire, quelle que soit la restitution choisie, a souvent surpris les spécialistes, même si les autres édifices, de même type, connus en Gaule sont assez mal datés. La dernière campagne de fouille montre que le temple prend place dans un secteur déjà urbanisé et que le démarrage de sa construction n'interviendrait, au mieux, qu'à la fin du 1er siècle, ce qui place donc ce monument dans un contexte chronologique plus recevable. Les circonstances de découverte de l'As de Domitien ne font l'objet d'aucun doute. L'analyse de la céramique et l'étude préliminaire du décor architectonique confirment d'ailleurs cette datation. Dans ce cas, comment peut-on expliquer la fourchette chronologique constatée entre l'abattage des chênes en 39-40 ap. J.-C. et la construction d'une partie des murs du temple à la fin du 1er ou au début de 2e siècle ? A-t-on laissé sécher le bois pendant au moins 60 ans ? Le chantier s'est-il échelonné sur plusieurs décennies ? A-t-on pu récupérer les bois sur un édifice antérieur ? Les résultats de la dendrochronologie, établis en 1994, sont-il à reconsidérer dans ce nouveau contexte ?

Des terres noires

A travers ce sédiment brun noir, qui recouvre les vestiges antiques, huit fosses et treize sépultures dont celles de neuf adultes et de quatre enfants ont été reconnues lors de la fouille de 2002. Trois d'entre elles ont été datées par C^{14} par le centre de datation de radiocarbone de l'université C. Bernard de Lyon. Elles sont regroupées dans une fourchette 543-776. La céramique, peu abondante, s'échelonne de la fin de l'Antiquité à la période carolingienne. La fonction des fosses, à l'exception d'une seule qui pourrait correspondre à des latrines, n'est pas clairement établie. La forme vaguement rectangulaire des creusements évoque des extractions de matériaux.
Ni les campagnes antérieures, ni la documentation ne laissaient envisager la découverte de tombes dans ce secteur de la ville où aucun édifice religieux n'est mentionné entre les 6e et 8e siècles. Pourtant les treize sépultures inhumées en pleine terre occupent une surface de 130 m². Leur densité est donc d'une pour 10 m², peut-être plus si l'on considère le nombre minimum d'individus (17). Un tel rapport sur une surface aussi réduite suscite des interrogations. Le temple perdure-t-il en tant que lieu de culte et constitue-t-il un lieu privilégié où l'on vient se faire enterrer ? Cela paraît peu probable. De toute évidence, il convient de rapprocher ces découvertes des autres sépultures mises au jour récemment dans des contextes stratigraphiques (terres noires) et topographiques (sans lieu de culte connu) assez comparables.

Si la fonction exacte du premier ensemble architectural, dont on n'a dégagé qu'une tranchée de récupération, ne peut être définie, en revanche tout porte à croire qu'il s'agit bien d'une création tibérienne (vers 14 ap. J.-C.). Tous les éléments recueillis montrent que le grand temple circulaire a probablement été construit plutôt à la fin du 1er ou au début du 2e siècle. L'analyse préliminaire des blocs architectoniques confirme cette datation et rend compte d'un édifice richement décoré et plaqué de marbre. Si la restitution d'un tel monument n'est pas encore totalement arrêtée et si le dieu qui trônait dans la *cella* n'est pas identifié, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un édifice relevant de la grande architecture classique et non d'une simple adaptation indigène. On constate enfin que l'orientation des élévations du temple s'intègre parfaitement à celle de la trame urbaine qui domine dans la moitié est de l'agglomération antique.
Entre le 6e et le 8e siècle, ce secteur est utilisé quelque temps comme nécropole. L'absence de recoupement des tombes indique un temps d'utilisation assez bref. Enfin, on constate que cette parcelle ne fut réinvestie par l'habitat qu'au 18e siècle, après le démantèlement du rempart du 14e siècle localisé plus au sud, sans tenir compte des orientations antiques antérieures.

Sources
Milliat 1952 ; Lehoux 1952 ; Rodier 1994 ; Lambert, Doucerain 1994 ; Poirot 1995 ; Champagne, Chimier 2000 ; Jouquand, Champagne 2000 ; Jouquand, Neury, Trébuchet, Wittmann 2002.

Références
Jouquand et al. *2002.*